



Communiqué

Paris, le 7 décembre 2020

**A l'occasion du premier comité interministériel de la logistique (CILOG)** qui s'est tenu ce matin sous la présidence d'Agnès Pannier-Runacher et de Jean Baptiste Djebbari, l'AUTF, par la voix de Denis CHOUMERT son président, s'est exprimée sur le **développement des modes massifiés**.

Denis CHOUMERT a notamment rappelé **l'implication des chargeurs au sein de France Logistique** et souligné **l'engagement de l'AUTF en tant que partenaire proactif de l'alliance 4F** pour le développement du fret ferroviaire ainsi que dans **l'interprofessionnelle fluviale** en cours de gestation.

Dans ces 2 dynamiques, l'AUTF salue **l'union de tous les acteurs** et le **soutien financier que l'État** va leur apporter notamment dans le **domaine des infrastructures**.

L'AUTF se félicite également de **leur évolution sur deux sujets** :

- la **nécessaire compétitivité - coût - qualité de la performance** - des transports massifiés attendus par les clients doit être obtenue par des mesures endogènes à ces modes et **non en taxant davantage la route** ;
- la **coopération avec le mode routier** est indispensable notamment dans le **transport combiné rail route qui constitue le gisement le plus important de croissance pour le transport ferroviaire**.

**L'essor du fret ferroviaire français ne peut se concevoir qu'en lien avec les actions parallèles qui seront menées par l'Europe**, notamment en termes d'innovation technique et digitale.

Enfin **la massification notamment par le biais de la mutualisation des envois est un des leviers que les chargeurs sont encouragés à utiliser** quand ils s'engagent dans le **dispositif FRET21** pour réduire l'impact carbone de leurs transports, dispositif FRET21 porté par l'AUTF et l'ADEME au sein du programme EVE dont la 2ème phase tri-annuelle devrait être bientôt lancée sous le patronage du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.